



Rapport de formation des ados sur la prévention des abus

Soucieux de la sécurité des enfants de la communauté en général et en particulier les enfants inscrits au programme de CIT, une séance de formation a été organisée en collaboration avec les fabricants de joie de la Jeunesse En Mission

(JEM) de Lomé le 16 octobre 2021. Cette formation a pour objectif d'équiper les ados sur leur part de responsabilité dans la prévention des abus. Aussi, renforcer le degré d'implication des moniteurs dans la protection des enfants contre les formes d'abus.

La formation a notamment porté sur :

Les parties intimes des garçons et les parties intimes des filles. En outre la discussion a été aussi portée sur :

- **Les abus sexuels**
- **Le harcèlement**
- **Les attouchements**



Déroulement des travaux

Commencé à 8h 10, une équipe de cinq formateurs ont entretenu les ados sur les abus.

Les activités de ladite formation ont commencé par l'exécution d'une série de jeux pour mettre en confiance les ados. Ainsi, deux jeux ont retenu l'attention des ados. L'un sur la représentation en reine et l'autre consiste à faire tomber des gobelets à l'aide du ballon. C'est une séquence de travail qui a réjoui les enfants. Ceci a conduit à l'enseignement proprement dit. Le formateur a situé les participants sur le contexte de la formation et a invité tous à un travail convivial.

Après la mise en contexte, il a été dit qu'il existe deux parties sur le corps humain. On retient la partie interne et la partie externe.

✓ Les parties internes

Ce sont des parties intimes d'une personne que les autres ne doivent voir ni toucher. Elles restent la propriété privée. Personne n'a le droit de jouer avec ni mes parents ni à l'école et autre. Sur cette présentation, la parole a été donnée aux enfants d'identifier les parties du corps qu'ils trouvent intime suite à la présentation.

✓ Les parties externes

Elles sont celles visibles et qui ne se couvrent.

Les types d'abus étudié avec les enfants

Il a été identifié 3 types d'abus. Il s'agit de :

❖ abus sexuel

Les apprenants ont été outillés pour prendre contrôle de leur vie. Ils doivent savoir ce qu'il faut faire lorsqu'ils sont en face d'une situation d'abus. Constituent un abus sexuel, toutes les formes d'exposition des enfants à des vidéos, des images pornographiques. Aussi, des actes de nature à exciter une personne à avoir des rapports sexuels.

❖ Le harcèlement

Les enfants sont invités à dénoncer toutes les formes d'harcèlement à leur égard. Est considéré comme harcèlement, le fait d'avoir des rapports sexuels par tous les moyens.

❖ Les attouchements

Comme tous les autres formes, tout attouchement doit être dénoncé. Les attouchements sont des gestes que des abuseurs mènent pour exciter ou obtenir des rapports sexuels.

Cette formation a permis aux jeunes d'avoir des prérequis en matière des stratégies que les abuseurs utilisent contre les enfants. Les apprenants ont compris que toute personne qui abuse doit être dénoncé. Ils ne doivent pas être effrayés des mots de menaces de la part de ces derniers. Cette dernière partie a renvoyé les ados à des ateliers de travail. Il a été formé cinq ateliers conduits par les membres de l'équipe de formation et assistés par les volontaires.

Rapporteur

Coordinateur